

pour Terrebonne se trompait relativement aux troupes de Manitoba. Il a été dans cette province durant cinq semaines, et eut quelques occasions de voir exercer la troupe. Il pensait qu'ils étaient soumis à la plus stricte discipline, et on ne pouvait trouver un officier plus compétent que le Col. SMITH. Il approuvait la réduction des troupes et ne voyait pas la nécessité d'y maintenir des soldats.

M. BUNSTER dit que cette dépense considérable pour la troupe de Manitoba était une autre preuve de la nécessité du chemin de fer du Pacifique, en autant que ça faciliterait les communications avec cette Province.—Item adopté.

Sous le titre Service à la vapeur par voies de mer et à l'intérieur, les items 110 et 111 furent adoptés sans discussion.

Sur l'item \$12,000, pour communication à vapeur, Lac Supérieur,

M. WRIGHT (Pontiac) demanda si aucun arrangement avait été fait par le gouvernement pour construire un canal sur la rive canadienne pour mettre en communication le lac Huron et le lac Supérieur.

L'Hon. M. CARTWRIGHT répondit que rien n'avait été fait à l'exception des explorations.—L'item fut adopté.

L'item 113 passa sans discussion.

Sur l'item \$12,500 communication par vapeur sur le lac Huron,

L'Hon. M. MACKENZIE en réponse à M. PLUMB dit qu'il y avait deux lignes de steamers subventionnées, l'une partant de Collingwood et l'autre de Sarnia.

M. LANDERKIN se plaignit de ce que les steamers de la ligne Collingwood n'arrêtaient pas à Owen Sound en revenant.

L'Hon. D. A. MACDONALD dit que la raison en était qu'Owen Sound était tellement hors du chemin que les steamers ne pouvaient pas y arrêter sans ancrer à Collingwood jusqu'au lundi.

M. PLUMB dit qu'il avait remarqué que l'on parlait de l'embouchure de la rivière des Français comme une objection relativement au chemin de fer du Pacifique. Il désirait savoir si ce subside comprenait une appropriation pour un service de maille projeté à cet endroit.

L'Hon. D. A. MACDONALD dit qu'un petit bâtiment serait employé

pour faire le trajet à l'embouchure de la rivière des Français, pour le transport des malles et provisions relatifs à l'exploration du chemin de fer.

M. LANDERKIN dit, que relativement aux steamers qui n'arrêtaient pas à Owen Sound à leur retour, si aucun retard était causé parcequ'ils arrêtaient à cette ville, les malles pourraient être expédiées par le chemin de fer de Toronto, Grey et Bruce, de sorte qu'il n'y aurait pas de temps perdu.—Item adopté.

L'item 115 fut adopté sans discussion.

Sur l'item 54,000 pour service à vapeur entre San Francisco et Victoria,

M. BUNSTER suggère qu'on emploie un steamer plus grand et plus rapide que celui actuellement en usage, et qu'il ait à faire escale à Nanaimo.

L'Hon. D. A. MACDONALD dit qu'il avait ordonné que des soumissions fussent insérées dans les journaux demandant un bateau à vapeur de pas moins de 1,000 tonnes, de manière à s'assurer si le service pouvait, à des conditions raisonnables, être fait une fois par semaine, au lieu de semi-mensuellement. Si c'était l'avantage du pays que les steamers aillent à Nanaimo, ils peuvent certainement y aller sans instructions de la part du gouvernement.

M. BUNSTER dit que le contrat exigeait que le vaisseau vint mouiller deux jours à Victoria, et il n'avait pas le temps d'arrêter à Nanaimo. Le voyage à San Francisco, que l'on met maintenant quatre jours à faire devrait être fait dans deux.

M. THOMPSON (Caribou) dit qu'il y avait un projet maintenant en marche pour organiser une compagnie de steamers pour le transport de ces malles. Il n'y avait pas de doute que des bâtiments plus rapides devraient être employés, quoique la compagnie pour le transport des malles ait fait son devoir.—L'item fut adopté.

M. BROUSE exprima le regret que le gouvernement avait discontinué l'usage des bâtiments à remorquer sur le St. Laurent, entre Kingston et Montréal. Ça causerait du mécontentement à un grand nombre de propriétaires de navires sur le St. Laurent, et il espérait que le gouvernement verrait la nécessité de continuer le service, qui avait été d'un grand avantage à ceux qui résidaient sur le bord de la rivière.